



AQUA FITNESS

Fiche inscription saison 2020/ 2021

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mail :@.....

CHOIX DES FORMULES :

FORFAIT AQUA PREMIUM : 206,00 euros + 1 euro chaque cours.

Valable de Septembre à Juin. Non remboursable. Paiement par mensualisation possible.
FORFAIT NOMINATIF.

30 Séances : 206,00 euros. Valable 14 mois à date d'achat. Non remboursable.

Paiement par mensualisation possible

(fournir RIB) sur 10 mois, 1^{er} prélèvement 15 Novembre 2020).

Mensualisation : Il est nécessaire que le mandat autorisant le prélèvement soit bien complété, daté, signé, et accompagné du bon relevé d'identité bancaire.

Les prélèvements sont réalisés en 10 mensualités comme suit :

Pour 2020/2021 : début des prélèvements le 15 novembre 2020. Fin des prélèvements en août 2021.

Date limite pour la mise en place des prélèvements : 10 octobre 2020

!/ \ Au premier rejet du prélèvement, la somme entière du forfait devra être acquittée

10 Séances : 108,00 euros. Valable 14 mois à date d'achat. Non remboursable.

5 Séances : 59,00 euros. Valable 14 mois à date d'achat. Non remboursable.

Je reconnais par la présente :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur du Centre Aquatique l'Auniscéane,
- Avoir pris connaissance du contenu et de la durée de validité de la formule choisie,
- Avoir un certificat médical en ma possession de non contre-indication à la pratique de l'activité Fitness Aquatique.
- Que les cours d'aqua Fitness n'ouvrent pas d'accès à la piscine en dehors des heures de cours. Pour accéder avant ou après les cours à la piscine, je dois m'acquitter d'une entrée piscine.

M'engage à :

- Réserver mes séances soit en ligne, soit à l'accueil 15min avant le début des cours, avec un maximum de 5 réservations d'avance, dont deux cours à la suite une fois par semaine.
- Payer toute séance réservée,
- Annuler toute réservation 2h avant en ligne, 24h à l'avance à l'accueil ou ou présenter un justificatif médical.

Etre informé :

- Que l'accès aux activités Fitness, est réservé au plus de 18 ans.
- Que les enfants mineurs peuvent accéder aux activités sous deux conditions : présence d'un parent à la séance et signature d'une autorisation parentale.

Fait à la Tranche sur Mer le,

SIGNATURE